

Archives – Musées – Bibliothèques

Le bâton du pèlerin : connaître, visiter, guider, recevoir, valoriser.

Une nouvelle politique d'acquisition ?

L'exemple de la Médiathèque Valais - Image et Son.

Le bâton du pèlerin : cette image, que vous m'avez proposée pour illustrer mon travail de directeur de la Médiathèque Valais - Image et Son, ne me paraît pas correspondre à mon inclination profonde. Je suis un sédentaire et n'aime rien tant que la fraîcheur de mon bureau, l'odeur un peu âcre des dépôts - qui ne correspondent pas toujours aux normes pointues de la conservation des supports audiovisuels - les échappées à mon chalet, comme il se doit perdu dans la montagne.

Ce cliché du pèlerin me renvoie à une idée opposée de la Médiathèque Valais - Image et Son qui, d'ailleurs, ne me convient guère mieux : celle d'une institution bien assise, dont le rayonnement dépasserait le cercle restreint des collectionneurs de bribes du passé et qui aurait creusé son trou ou fait sa niche dans le paysage culturel d'un canton qui n'a pas, habituellement, la réputation d'être à l'avant-garde. Et cela me pose un problème, car, je vous le rappelle, la Médiathèque Valais - Image et Son existe depuis 1987 seulement et son développement ne s'est pas fait sans accroc. Au moins à deux reprises, en 1991 et en 1996, je ne lui donnais que peu de chances de survie.

Mais je ne vais pas vous ennuyer avec des questions administratives. Précisons quand même que la Médiathèque Valais - Image et Son est une des 4 unités d'organisation de la Médiathèque Valais, qu'elle dispose d'un budget propre et d'une équipe qui s'est lentement constituée sans avoir la sécurité d'un engagement sur la longue durée. La Ville de Martigny met à sa disposition des locaux et l'Etat du Valais en assure le fonctionnement. La mission de la Médiathèque Valais - Image et Son est fixée par la Loi sur la culture qui précise que les documents audiovisuels doivent être sauvegardés au même titre que les imprimés.

Ceci posé, il est temps de venir à des choses concrètes. Je vous l'ai dit, je ne me représente guère en pèlerin du patrimoine. Et la politique d'acquisition ne peut pas être séparée de la politique générale de l'institution, de ses priorités. L'image qu'une archive, ou une bibliothèque donne d'elle-même, voilà l'essentiel. Aujourd'hui, ce ne sont pas les hommes qui voyagent le plus, ce sont les idées, les images. Pour forcer un peu le trait, je dirai que l'élément essentiel de notre politique d'acquisition c'est la promotion que nous faisons de notre institution.

Prenons l'exemple du fonds Charles Paris.

Vaudois, pionnier du microfilm, Charles Paris (1886-1975) photographie en Valais. Il réalise notamment un travail important sur les bisses. Dans les années 1970, il donne son fonds aux Archives Cantonales, à l'exception des reportages sur le bisse de Savièse, qu'il confie à son ami Fernand Luyet. Les deux parties du fonds dorment quelques années et lorsque le fils de Charles Paris s'intéresse à la mise en valeur des œuvres de son père, la Médiathèque Valais - Image et Son suit et présente une exposition.

A cette occasion, nous renouons les contacts avec le fils de Fernand Luyet qui peut constater *de visu* les avantages d'un dépôt public et décide, au début 1999, de déposer les 400 négatifs stéréoscopiques sur plaques de verre qui documentent de manière extraordinaire les travaux du bisse de Savièse.

La Médiathèque Valais - Image et Son s'efforce de se faire connaître par tous les moyens ordinaires de mise en valeur.

Les expositions et les manifestations sont les grandes axes de notre communication. Comme la Médiathèque Valais - Image et Son ne dispose pas de locaux adaptés¹, elle se montre dans les lieux les plus divers. Ainsi en 2000, nous avons montré des photographies à l'Arsenal de la Fondation Gianadda, au Restoroute de Martigny, à la Tour de la Bâtiaz, à la Fête des cinq continents, à la fête diocésaine, au Grand-Saint-Bernard, à Bagnes, à Salvan, à Conthey, à Saint-Maurice à Sierre, à la Bibliothèque de Brigue, à Visperterminen, ainsi qu'à la Zürcher Hochschule de Winterthur et au Musée des cultures de Bâle.

Les éditions de livres permettent de faire connaître nos fonds.

Nous avons eu la chance de participer à l'édition de plusieurs livres qui ont bien marché et qui, pour certains, sont presque épuisés.

Les livres publiés présentent des fonds ayant des statuts différents : *Oswald Ruppen, le Valais entre deux mondes* est lié à une grande exposition qui, après avoir attiré un nombreux public en Valais romand et germanophone, voyage (Bâle, Zurich, Milan,...).

Pierre de Rivaz, la mémoire familiale a vu le jour grâce aux dépôts successifs des descendants du photographe et à leur aide au moment de préparer la publication.

L'épopée des barrages est lié au dépôt d'une entreprise et à une construction, tout comme *Le Tunnel*.

Les bisses du Valais, dans la partie historique, a permis de mettre en valeur, en plus de celui de Charles Paris, différents fonds de nos archives.

Conthey, images en danger est le fruit de la collaboration avec une commune, à la fois pour la récolte des documents et pour leur mise en valeur.

Depuis quelques mois, nous sommes présents dans **les médias**, par des chroniques hebdomadaires dans *Le Nouvelliste* et *Le Temps*. Nous avons notre site Internet (www.memovs.ch), avec plusieurs milliers de photographies accessibles sur le catalogue en ligne (RERO). Par ailleurs, en collaboration avec la télévision locale *Canal 9*, nous diffusons des films d'archives.

Cette forte présence dans les médias a un effet positif et se répercute évidemment sur les acquisitions.

Les entrées

Traditionnellement, les entrées sont de trois types : achat, don ou dépôt. Grâce à l'informatique, depuis quelques années, un quatrième type - la duplication - a fait son apparition. Il permet aux détenteurs d'archives de s'en séparer que provisoirement, le temps que leurs trésors soient

¹ La situation a radicalement changé, puisque la Ville de Martigny a mis à la disposition de la Médiathèque Valais - Image et Son de vastes locaux au centre ville pour l'exposition *Au fil du Temps*, réalisée dans le cadre du projet pilote de Memoriav, « La vie quotidienne en Suisse » du 11 mai au 30 novembre 2001.

numérisés et archivés. De notre côté, nous pouvons compter ces documents virtuels dans nos collections.

Les types de fonds

D'abord le volume : actuellement, nous détenons 170 fonds de photographies, 200 de films, 10 de son, ce qui représente des milliers de tirages et de négatifs ainsi que des milliers d'heures d'images en mouvement et de sons.

Les déposants et les types de documents déposés sont très différents: Les services de l'Etat ; les collectivités locales (Conthey) ; les institutions (UVT) ; les institutions religieuses (Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice) ; les sociétés (Grande Dixence, Provins) ; les photographes professionnels (Schmid, Darbellay, Roten, Vouardoux, Pollenghi, Couchepin, Paris, Lüscher) ; les photographes amateurs (Krebsler, Nyfeler) ; les voyageurs (Odier, Dunand, Grosheintz) ; les particuliers et les familles (De Rivaz, Bonvin).

Le fait de s'intéresser à différents supports est un atout. Par exemple, il nous est arrivé d'être en contact pour un dépôt de films qui a débouché également sur la prise en charge de photographies. Cette voie, qui implique une entente entre les différentes institutions, est à creuser.

Pour terminer, j'aimerais citer un exemple de **collaboration intercantonale**.

L'Usine de Lavey, qui fête 100 et 50 ans de ses activités, nous contacte pour des tirages de grand format, comme ceux réalisés pour l'exposition *L'épopée des barrages*. Lors de notre visite à Lavey, nous découvrons une magnifique collection de photographies sur l'ensemble des réalisations hydroélectriques depuis le début du siècle. On nous apprend que ces documents sont destinés au musée historique de Lausanne, avec qui nous collaborons dans le cadre du projet de Memoriav. Finalement, nous avons passé l'accord suivant : les documents seront numérisés et catalogués à la Médiathèque Valais - Image et Son, avant d'aller à Lausanne.

Cet exemple a la modeste ambition de faire mentir la fameuse légende du don de Dieu aux Valaisans que je vous rappelle brièvement :

Dieu veut faire un cadeau à un Valaisan.

- Demande moi ce que tu veux. Je te l'accorderai, mais à une condition : je ferai le double pour ton voisin.

Le Valaisan réfléchit, réfléchit beaucoup ; il pèse et soupèse les idées qui lui viennent devant une telle opportunité. Finalement, il se détermine, se tourne vers Dieu et lui dit : --- Seigneur, crève-moi un œil.

J'espère que, dans votre démarche, l'exemple du Valais, par ses versants lumineux comme par ses zones d'ombres, vous aidera à mieux vous lancer dans la direction que vous êtes en train de prendre.

Je vous invite à vous y engager sans trop hésiter, car, à mes yeux, c'est la bonne.

Jean-Henry Papilloud, directeur